

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article651>



Congés et autorisations d'absence

- Administratif - Les formulaires administratifs -



Date de mise en ligne : dimanche 27 novembre 2022

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

ATTENTION NOUVEAUX FORMULAIRES 2024

A compter de cette rentrée, il n'y a plus qu'un formulaire unique de demande de congé ou d'autorisation d'absence à compléter.

Modalités

Il vous est demandé de bien vouloir utiliser exclusivement le formulaire annexé pour vos demandes de (d) :

Congé de maladie / maternité / garde d'enfant,

Autorisation d'absence,

Congé pour formation syndicale,

Autorisation spéciale d'absence pour une réunion d'information syndicale.

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Formulaire congé et autorisation d'absence

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Formulaire avec champs à remplir

Vous trouverez également la note de service n°7 du 7 novembre 2022 ainsi que le tableau de recensement des autorisations d'absences qui peuvent être accordées par le DASEN ou celui par l'IEN.

https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Compétence IEN	https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Compétence DASEN	https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/sites/svc.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Note de service 7/11/2022
--	--	---